

L'Inspectrice du Travail et un Salarié sur le banc des accusés

Laura Pfeiffer, l'inspectrice du travail qui a dénoncé sur la base de mails internes à l'entreprise les pressions qu'elle a subies entravant ses fonctions auprès de Tefal, est convoquée ce **vendredi 16 octobre** devant le tribunal correctionnel pour recel de documents volés. Avec elle, le lanceur d'alerte, un informaticien licencié depuis pour faute lourde. Les agissements de Tefal, bafouant le droit du travail, restent en revanche impunis.

En 2013, la société d'électroménager n'a pas supporté que Laura Pfeiffer, l'inspectrice du travail en charge du contrôle de l'entreprise, dénonce l'accord caduc sur les 35 heures. Alors Tefal s'est acharné pour obtenir sa mutation. Du Medef local aux renseignements généraux, en passant par le préfet et, plus grave, par le supérieur hiérarchique de Laura Pfeiffer, Philippe Dumont (qui en échange du service rendu à Tefal, obtiendra l'embauche en stage d'un de ses protégés, un étudiant en dernière année d'école d'ingénieurs à Paris), l'entreprise Tefal a joué de ses relations et pouvoirs pour parvenir à ses fins.

Laura Pfeiffer et l'ex salarié sont poursuivis en correctionnelle pour avoir dénoncé les abus et les pressions de Tefal.

Nous exigeons :

- la RELAXE pour l'Inspectrice et le Salarié
- la CONDAMNATION de Tefal
- une réelle simplification du Droit du Travail par la SUPPRESSION DE TOUTES LES DÉROGATIONS
- une INSPECTION DU TRAVAIL forte

Afin de manifester notre soutien auprès de notre collègue et du lanceur d'alerte nous vous invitons à venir débattre du sujet sur heures d'infos syndicales le :

Vendredi 16 octobre de 14 h à 16 h devant les locaux de la Direccte